



Communiqué de presse de l'ANPJ (09/07/2023)

Au vu du contexte social, l'ANPJ n'a pas souhaité commenter la disparition de la DCPJ et des autres Directions de la Police Nationale le 1er juillet dernier, par respect pour tous les policiers engagés avec difficulté dans la lutte contre les émeutes. Les enquêteurs de la Police Judiciaire ont d'ailleurs été déployés sur le traitement judiciaire de ces événements toutes affaires cessantes. La plus-value apportée par des effectifs habitués à lutter contre la criminalité organisée ou complexe dans un contexte de violences urbaines n'est pourtant pas évidente. Ce choix sans précédent présage malheureusement d'un transfert des moyens de la PJ vers la lutte contre la délinquance du quotidien, au détriment de celle contre les infractions les plus graves. Il sera lourd de conséquences.

Dans le sillage de cette période difficile, devant les sénateurs, le ministre de l'Intérieur a tenu des propos inqualifiables concernant le niveau intellectuel des gardiens, gradés et officiers de la police nationale, les commissaires de police étant, selon lui, les seuls érudits de l'administration.

L'ANPJ est scandalisée et condamne avec fermeté ces déclarations. Quel mépris et quelle méconnaissance des hommes qu'il dirige ! De tels propos portent l'opprobre sur toute une profession.

Entre les injures publiques habituelles envers l'institution Police, la difficulté croissante que rencontrent les forces de l'ordre à exercer leurs missions, les menaces physiques, et désormais juridiques, qu'ils subissent ainsi que leur famille, il n'est pas acceptable d'entendre M. DARMANIN déclarer qu'il est à la tête d'un ministère d'enfants illettrés, sans bagage universitaire ni capital social, avec la seule passion de servir la Nation.

Sachez M. DARMANIN qu'il y a dans votre ministère beaucoup de gens diplômés, hautement qualifiés et reconnus, y compris à l'international, comme des experts dans leur domaine, sans être pour autant Commissaires de Police.

Sachez également que faire de hautes études n'est pas une garantie d'intelligence. Ce n'est pas d'une grande aide pour appréhender les réalités d'un métier qui s'apprend essentiellement sur le terrain, et cela ne remplace pas la compétence professionnelle. C'est souvent l'inexpérience des érudits à la tête des services qui met en danger l'efficacité opérationnelle et les agents.

Preuve en est cette réforme de la Police Nationale, censée être portée par des experts, qui s'effectue néanmoins dans la désorganisation et l'impréparation les plus totales, sans aucune certitude d'un gain tangible.

Faut-il rappeler que les concepteurs et défenseurs de cette réforme sont tous de hauts fonctionnaires de police et qu'elle suscite pourtant encore aujourd'hui les mêmes réserves et craintes de la part des magistrats – qui de l'aveu même notre ministre sont tous recrutés à BAC+5 - des parlementaires, des sociologues, et encore dernièrement de la Cour des Comptes ?

N'en déplaise à M. FRELY, qui ne voit plus « d'opposition systémique » au projet qu'il porte, les enquêteurs de PJ et l'ANPJ y restent farouchement opposés. Cette réforme de la police, pensée par des technocrates certainement très diplômés mais qui ne connaissent pas la réalité du terrain, n'a toujours pas convaincu. Elle n'emporte pas et n'emportera pas en l'état l'adhésion des enquêteurs.

L'ANPJ poursuivra son action au bénéfice des enquêteurs de la police judiciaire et de tous les services d'investigation dont la situation déjà critique sur tout le territoire ne fait qu'empirer.

Mais elle souhaite surtout exprimer son soutien à tous les policiers engagés et maintenant menacés dans l'exercice de leur fonction et même en dehors. Aucun d'entre eux ne devrait être amené à devoir s'excuser de faire son travail.

L'ANPJ soutiendra également tous les policiers et veillera particulièrement à ce que dans la période à venir, aucune prérogative juridique ou opérationnelle ne leur soit retirée.

*« La seule police qu'une démocratie puisse avouer, la police judiciaire, n'est plus au service de l'arbitraire, son œuvre est de liberté »
Georges Clemenceau le 14 octobre 1906*